

SYSTÈME DE TARIFICATION FONDÉ SUR LE RENDEMENT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RADIATION

CONFIDENTIALITÉ

Tous les renseignements fournis à l'appui de la présente demande sont considérés comme publics. Pour assurer la confidentialité de l'intégralité ou d'une partie de cette demande pendant cinq ans, une demande écrite doit être jointe à la présente. Des demandes subséquentes peuvent être présentées avant la date d'échéance pour prolonger la confidentialité de l'intégralité ou d'une partie de la présente, tous les cinq ans.

DISPOSITIONS HABILITANTES

Les exigences exposées dans le présent formulaire sont administrées en vertu de la *Loi sur les changements climatiques* ainsi que des règlements et normes connexes.

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DU SYSTÈME DE TARIFICATION FONDÉ SUR LE RENDEMENT (STFR) DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Veillez indiquer ci-dessous le numéro de référence du STFR du Nouveau-Brunswick attribué à l'installation par le gouvernement du Nouveau-Brunswick :

Numéro de référence du STFR du Nouveau-Brunswick :

RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉMISSIONS

Pour que l'installation assujettie soit admissible à la radiation du programme STFR du Nouveau-Brunswick, ses émissions réglementées doivent être inférieures à 50 000 tonnes en équivalents dioxyde de carbone de gaz à effet de serre pendant trois années consécutives. Veuillez indiquer le total des émissions réglementées pour l'installation assujettie au cours des trois dernières années civiles tel que déclaré au ministre, conformément au paragraphe 7.2 de la *Loi* :

Années	Émissions (tCO ₂ e)

RÉENREGISTREMENT

Conformément à l'article du *Règlement sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre*, le propriétaire ou l'exploitant d'une installation assujettie dont l'enregistrement a été radié est tenu de réenregistrer l'installation en application du paragraphe 7.11 de la

Loi, si sa quantité totale d'émissions réglementées s'élève à au moins 50 000 tonnes d'équivalents dioxyde de carbone de gaz à effet de serre pendant toute année civile par la suite.

DÉCLARATION

Je soussigné(e), _____, ai vérifié les renseignements présentés sur ce formulaire de demande de radiation en qualité de signataire autorisé(e) au nom de l'installation. Je certifie que ces renseignements sont véridiques, exacts et complets à tous les égards, que le formulaire ne présente pas de déclarations fausses ou trompeuses et n'omet pas de renseignements qui auraient dû y figurer. Par ailleurs, il est entendu que le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux peut vérifier tous les renseignements figurant dans ce formulaire. En outre, je comprends que l'installation devra se conformer aux exigences de réenregistrement, le cas échéant.

Signataire autorisé(e)

Date

Veillez envoyer ce formulaire à nbobps-stfrnb@gnb.ca.